



**Réunion publique – 100 premiers jours du mandat**  
**Discours prononcé à l'ouverture par M. le Maire**

Mesdames, Messieurs,

Chères Bacottes, chers Bacots,

Merci d'être présents ce soir, si nombreux, pour ce temps d'échange que nous avons voulu simple, direct et utile.

Aujourd'hui, au nom de toute l'équipe municipale, je vais vous présenter le bilan de nos 100 premiers jours à la mairie et vous allez l'entendre, beaucoup de choses ont déjà pu être faites !

**Cette réunion répond à un engagement que nous avons pris devant vous pendant la campagne : celui de la transparence.**

La transparence sur nos décisions. La transparence sur nos résultats.

La transparence aussi sur les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Je le dis avec force : **une municipalité n'est pas propriétaire de l'information. Elle en est dépositaire.** Elle a le devoir de la partager honnêtement avec les habitants, sans masquer les problèmes, sans enjoliver la réalité, sans promettre ce que l'on ne peut pas tenir.

C'est l'esprit de cette rencontre. **Nous sommes là pour vous rendre compte.** Pour expliquer. Pour écouter aussi. Parce qu'une commune ne se dirige pas seule, depuis un bureau. Elle se construit avec ses habitants, avec ses agents, avec ses associations, avec tous ceux qui la font vivre au quotidien.

Avant toute chose, je souhaite avoir une pensée pour la petite fille qui a perdu la vie lors de la noyade survenue au mois de mai à la base de loisirs. La sécurité n'est jamais acquise. Elle exige de chacun vigilance, responsabilité, respect des règles et sens du bien commun. Elle exige aussi des moyens, des procédures claires, des contrôles réguliers et une culture permanente de la prévention.

Nous nous étions préparés à faire face à **l'héritage d'une situation financière** fortement dégradée, et aux difficultés liées **aux obligations SRU** de réaliser des logements sociaux et donc à l'avenir de notre urbanisme.

Mais notre équipe a été confrontée durant ces 100 premiers jours à des situations qu'aucune équipe n'aimerait rencontrer en début de mandat :

- Le drame de la base de loisirs.
- Le signalement visant trois animateurs du centre de loisirs.
- Le déclenchement d'un plan canicule.

Nous n'avons choisi aucune de ces situations ; nous les affrontons.

Car **être maire**, ce n'est pas occuper une fonction honorifique.

Être maire, c'est assumer. C'est décider. C'est protéger.

C'est parfois trancher dans l'urgence.

C'est souvent arbitrer entre des contraintes contradictoires.

C'est toujours agir dans l'intérêt général.

Protéger les habitants. Protéger les enfants.

Protéger les finances publiques.

Protéger notre cadre de vie. Protéger l'avenir de la commune.

Depuis le 28 mars, c'est à cette **mission** que nous consacrons notre énergie.



Nous avons promis de remettre de l'ordre dans les finances.

Nous avons commencé.

Nous avons promis de défendre l'identité de Bois-le-Roi.

Nous avons commencé.

Nous avons promis de protéger notre cadre de vie face à une urbanisation non maîtrisée.

Nous avons commencé.

Nous avons promis davantage de dialogue et davantage de transparence.

Cette réunion en est la démonstration.

Je voudrais maintenant aborder ce qui constitue, à nos yeux, la première responsabilité d'une municipalité : **protéger nos enfants.**

C'est pourquoi je souhaite revenir rapidement sur un événement grave qui a profondément marqué notre commune : le signalement transmis au procureur de la République concernant 3 animateurs de notre accueil de loisirs.

Le lundi 8 juin, j'ai reçu un courriel du substitut du procureur m'informant qu'une enquête allait être ouverte à la suite d'un **signalement pour comportements inappropriés visant 3 animateurs périscolaires.**

Face à une telle situation, il n'y avait aucune hésitation possible. Dès que nous avons eu connaissance des faits signalés, nous avons immédiatement agi. Les 3 agents concernés ont été **suspendus à titre conservatoire.** Toutes les dispositions nécessaires ont ensuite été prises pour protéger les enfants, informer les parents et permettre aux autorités compétentes de mener leur enquête dans les meilleures conditions. La gravité de cette affaire a naturellement suscité une vive inquiétude chez les familles.

Une fois ces premières décisions prises, j'ai découvert avec étonnement **qu'aucune procédure d'urgence n'avait été prévue par la précédente municipalité** pour faire face à ce type de crise. Aucun dossier ne contenait les coordonnées de psychologues susceptibles d'intervenir rapidement afin d'accompagner les enfants, les familles ou les personnels qui en auraient ressenti le besoin.

J'ai donc demandé à mes adjoints et à nos services de trouver, **dans les plus brefs délais, des psychologues disponibles et de mettre en place une cellule d'accueil.**

Je ne prétends pas que tout ait été parfait. Les délais auraient pu être plus courts. Mais, compte tenu des circonstances, cette organisation a été déployée rapidement. Depuis, des réunions ont été organisées en lien avec les représentants des parents d'élèves et des groupes de parole animés par une psychologue et à destination des parents, ont été ouverts au Pavillon Royal.

Nous ne sommes ni enquêteurs, ni magistrats. Nous ne préjugeons de rien. Nous ignorons quelles seront les conclusions de l'enquête.

En revanche, il est de notre responsabilité d'agir pour **protéger les enfants,** de soutenir les familles et de garantir la sécurité de nos structures d'accueil. Le risque zéro n'existe malheureusement pas. Personne ne peut l'affirmer honnêtement. Mais je peux vous assurer d'une chose : nous mettrons en œuvre tout ce qui est humainement et juridiquement possible pour que les enfants soient accueillis dans nos services dans les meilleures conditions de sécurité.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de demander au Service Départemental Jeunesse et Sport **un audit complet** de notre accueil de loisirs.

L'audit a été réalisé dans les meilleurs délais, soit le 17 juin. Il ne pointe aucune difficulté particulière. Nous avons demandé au SDJES de nous communiquer un rapport pour les familles.



De notre côté, nous avons engagé une réflexion avec le service afin de **renforcer les procédures de sécurité**, d'améliorer la formation des animateurs, de garantir une meilleure traçabilité des décisions et d'élever encore la qualité de l'encadrement.

Il ne s'agit pas de jeter la suspicion sur un service qui, dans son immense majorité, accomplit un travail remarquable auprès de nos enfants. Il s'agit au contraire de le renforcer, de le sécuriser et de lui donner davantage les moyens d'exercer sa mission avec toutes les garanties que les familles sont en droit d'attendre.

Un groupe de travail "**prévention enfance**" a été constitué comprenant les membres de la commission enfance, des associations de parents d'élèves afin de lancer une réflexion sur la mise en place d'un plan de prévention, de proposer des cycles de conférence pour les parents, et une réflexion sur un plan de formation pour les animateurs.

### **Protéger, c'est aussi préparer l'avenir.**

Nous avons pris des décisions importantes concernant la petite enfance. Après étude du dossier, nous avons **stoppé le projet de transfert du Bébé Accueil au Pavillon Royal**. Ce projet aurait coûté près de 600 000 € à la commune pour un résultat qui ne répondait ni aux besoins des familles ni aux exigences d'un accueil moderne de la petite enfance. Nous avons considéré qu'il n'était ni raisonnable financièrement, ni pertinent fonctionnellement, ni cohérent avec les priorités du moment.

Nous avons donc choisi une autre voie : implanter une micro-crèche privée, une structure adaptée, moderne, située au cœur du quartier des écoles et financée au maximum par des subventions extérieures. C'est une démarche plus longue, certes, mais plus sérieuse. Elle permet de construire un équipement réellement utile, pensé pour les familles, pour les enfants et pour les professionnels qui y travailleront.

Même logique dans les écoles. Les épisodes de fortes chaleurs que nous avons connus ont montré combien nos **bâtiments scolaires doivent être adaptés** aux réalités climatiques d'aujourd'hui. Nous allons donc engager des travaux simples mais efficaces pour mieux protéger les enfants : stores, amélioration de la ventilation, adaptation des bâtiments, interventions ciblées sur les espaces les plus exposés. Ce sont des mesures concrètes, rapides et utiles. Elles vont améliorer réellement le quotidien des élèves et des enseignants. Nous préférons les résultats durables aux effets d'annonce immédiat et aux réalisations à la va-vite qui coûtent toujours plus chères et sont rarement satisfaisantes.

Vous l'avez compris, ces 100 jours ont été un baptême du feu comme aucune équipe municipale n'en avait connu auparavant à Bois-le-Roi. Mais ces 100 jours m'ont appris beaucoup de choses. D'abord que nous avons la chance d'avoir **une équipe d'agents municipaux aussi compétente qu'efficace**. Aussi agréable qu'humaine dans son approche et sa gestion des affaires. C'est une chance pour nous tous.

Ensuite être maire, ce n'est pas une question de titre, de posture, de photo sur Facebook, mais c'est protéger la commune et ses habitants, aider les autres à trouver leur voie sur un chemin qui soit agréable à tous. C'est ce que je fais, de mon mieux, depuis que vous nous avez élus.

Les portes de la mairie vous sont ouvertes chaque jour. Nous sommes là **pour vous recevoir, vous écouter, vous informer et construire avec vous les solutions dont notre commune a besoin**.

C'est dans cet esprit que nous avons associé l'opposition municipale à l'ensemble de nos groupes de travail. Nous examinons chacune de leurs propositions avec la même exigence que les nôtres. Une bonne idée ne vaut pas par celui qui la porte, mais par le service qu'elle rend à l'intérêt général. Cette méthode, nous l'appliquons également lorsque des tensions apparaissent entre les habitants.



Je pense notamment à la situation du stade Langenargen. Le terrain de basket, installé par la précédente municipalité sans véritable concertation, avec des matériaux particulièrement bruyants, a fini par provoquer de fortes tensions entre certains jeunes et plusieurs riverains. La situation s'est dégradée au point que certains ont récemment failli en venir aux mains. Lorsque j'en ai été informé, je me suis immédiatement rendu sur place. Notre responsabilité n'était pas de choisir un camp, mais de **trouver une solution équilibrée**.

Nous avons donc pris une décision provisoire fondée sur l'équité. D'un côté, nous avons conservé un panneau afin que les jeunes puissent continuer à pratiquer le basket. Je rappelle d'ailleurs que le street basket, y compris aux Jeux olympiques, se joue avec un seul panier. De l'autre, nous avons retiré le panneau situé au plus près des habitations afin de réduire les nuisances sonores pour les riverains.

Cette décision n'a pas vocation à être définitive. Elle permet **d'apaiser les tensions** dans le respect de chacun, le temps qu'un groupe de travail réunissant les différentes parties puisse élaborer une solution plus durable, plus équilibrée et plus satisfaisante pour tout le monde.

Sur d'autres sujets encore, nous vous avons envoyé des sondages **pour comprendre au mieux vos attentes**.

**Le deuxième grand chantier** de ces 100 premiers jours concerne les finances publiques.

Vous vous en souvenez sans doute, pendant la campagne, nous vous annoncions des finances dans un état très préoccupant et de gros problèmes à venir si nous maintenions cette ligne. Malheureusement, nous ne nous sommes pas trompés. Dès notre arrivée aux fonctions, nous avons lancé un audit de nos finances qui vient d'être effectué par un délégué de la direction général des finances et dont voici le retour.

- En ce qui concerne la masse salariale, on observe une progression de 36,1% sur la période 2021 – 2025. La masse salariale Elle est passée de 3,1 M€ en 2021 à 4,2 M€ en 2025, soit une augmentation sur la période de 32,1 %.
- Les charges financières progressent de 18 224 € en 2021 à 152 466 € en 2025.
- Autres charges réelles : elles sont passées de 1,7 M€ en 2021 à 2,2 M€ en 2025, soit une progression sur la période (+ 32,1 %). Les plus grosses dépenses étant pour les achats et contrats de prestation de services.
- Le niveau de Capacité d'investissement brute est nettement inférieur aux moyennes constatées pour les communes de la strate départementale. C'est à dire les communes de 5 à 10 000 habitants.
- Le niveau de CAF brute est nettement inférieur aux moyennes constatées pour les communes de la strate départementale.
- La trésorerie qui avait commencé à chuter fortement depuis 2021, a encore perdu 50% entre 2024 et 2025.
- Taxe d'habitation par habitant se situe à 159€ à Bois-le-Roi contre 39€ pour les communes équivalentes dans le département.

Voilà pour le constat. Face à cette situation, notre ligne directrice en matière de finances pour cette mandature peut se résumer en trois principes simples.



## **Premier principe : aller chercher chaque euro disponible.**

Notre priorité est de faire bénéficier notre commune du maximum de financements, de subventions et d'aides possibles. C'est un travail de fond, exigeant, qui demande une veille permanente et un suivi rigoureux. Nous nous y sommes déjà attelés avec des premiers résultats encourageants.

À ce jour, les investissements réalisés lors de la **précédente mandature** ont été financés à hauteur d'environ **18 % par des subventions. Ce taux devrait atteindre près de 30 %** avec les versements encore attendus en 2026. C'est un niveau supérieur, mais qui demeure très en deçà de la moyenne des communes comparables dans notre département qui est d'environ 55 %. Nous voulons aller beaucoup plus loin dans la recherche de financements extérieurs afin de limiter le recours à l'argent de la commune.

Concrètement, sur les 15 M€ investis par la précédente municipalité, une part importante a été financée par les contribuables de Bois-le-Roi, alors qu'elle aurait pu être davantage prise en charge par des subventions. Le manque à gagner pour la commune est de l'ordre de 3,75 M€, c'est l'équivalent d'un gymnase perdu par **mauvaise gestion**.

Ces subventions restent bien sûr financées par l'impôt, mais elles permettent de réduire la contribution directe des habitants de notre commune. C'est cette marge de progression que nous voulons pleinement exploiter.

## **Deuxième principe : maîtriser nos dépenses sans dégrader le service public.**

Aujourd'hui, 59 % des dépenses de fonctionnement de la commune sont consacrées à la **masse salariale**. Bois-le-Roi compte actuellement 101 agents municipaux à temps plein. Cet effectif a fortement augmenté au cours de la précédente mandature.

Les données nationales indiquent qu'une commune d'environ 6 000 habitants fonctionne en moyenne avec 87 agents à temps plein. Nous devons progressivement retrouver un niveau d'effectif compatible avec nos capacités financières.

**Aucun contrat ne sera rompu.** En revanche, **certaines départs à la retraite** ne seront pas remplacés lorsque l'organisation le permettra. Nous atteindrons progressivement, sans brutalité ni bouleversement, un effectif proche de la moyenne nationale d'ici la fin de cette mandature.

Nous n'avons plus les moyens de financer durablement davantage de postes, sauf à augmenter les impôts locaux. Or cela n'arrivera pas tant que je serai maire. Je m'y suis engagé et je tiendrai cet engagement.

En revenant progressivement vers un effectif correspondant à la moyenne nationale, nous générerons des **économies croissantes tout au long de la mandature**, jusqu'à atteindre, à terme, **près de 500 000 euros par an**. Cette trajectoire renforcera durablement les capacités financières de la commune, nous permettra de préserver nos investissements et pourrait même ouvrir la possibilité d'une baisse des impôts locaux en fin de mandature.

## **Troisième principe : mieux organiser plutôt que dépenser davantage.**

Une bonne gestion n'est pas seulement une question de moyens. C'est avant tout une question d'organisation.

Nous en avons déjà un exemple concret avec la réorganisation du centre de loisirs : le même nombre d'agents, une organisation plus efficace et un travail de recherche de subventions qui allège le coût pour la commune.



Cette méthode fonctionne et nous avons vocation à l'appliquer à l'ensemble des politiques municipales.

Nous travaillons également au rapprochement et à la **mutualisation** avec plusieurs communes voisines, notamment Chartrettes, mais aussi Samoie-sur-Seine et Avon. Nous avons engagé avec elles un dialogue régulier et constructif afin de partager nos compétences, mutualiser certains services lorsque cela est pertinent et réaliser des économies, sans diminuer la qualité des prestations rendues aux habitants.

Analyser, mieux organiser et chercher des fonds de soutien. C'est cette méthode que nous appliquerons à tous les sujets que nous traiterons pendant cette mandature et elle produit déjà des résultats.

En 100 jours, après analyse, **nous avons stoppé ou réorienté près d'un million d'euros de dépenses** qui ne nous semblaient ni prioritaires ni suffisamment justifiées. Nous avons renoncé à certains investissements dont l'utilité n'était pas démontrée. Nous avons revu plusieurs projets afin d'en réduire le coût et engagé un travail de rationalisation de l'organisation municipale.

Nous avons été élus pour gérer l'argent public avec sérieux, avec exigence et avec responsabilité. C'est exactement ce que nous faisons.

**Notre objectif est toujours de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux.** À une époque où le pouvoir d'achat est déjà fortement mis à l'épreuve, il serait irresponsable de demander un effort supplémentaire aux habitants alors que nous avons encore des marges d'amélioration dans notre façon de gérer les finances de la commune.

**Le troisième grand chantier** de ces 100 premiers jours concerne l'avenir même de Bois-le-Roi. Pendant la campagne, vous avez été nombreux à nous faire part de votre inquiétude face à l'évolution de notre commune. Cette inquiétude, nous l'avons entendue. Elle est légitime. Elle traduit l'attachement profond que vous portez à Bois-le-Roi, à son identité, à ses paysages, à son équilibre et à cette qualité de vie qui fait le caractère de notre commune.

C'est pourquoi, dès mon entrée en fonction, j'ai annoncé au président de l'agglomération que nous demandons une **modification du PLUi**. Beaucoup nous expliquaient que c'était impossible. Que les règles étaient figées. Que les marges de manœuvre n'existaient plus. Que tout était déjà décidé. Pourtant, nous avons obtenu l'accord nécessaire pour engager cette procédure.

À partir de la rentrée, une **large concertation sera organisée**. Parce que l'avenir de Bois-le-Roi ne peut pas se décider derrière quelques portes closes. Il doit être construit avec les habitants. Il doit être expliqué, débattu et partagé.

Notre objectif est clair : **préserver l'identité de notre commune**, protéger nos espaces naturels, défendre notre qualité de vie et respecter nos obligations légales sans jamais renoncer aux intérêts de Bois-le-Roi.

J'ai également tenu à dire très clairement aux services de l'État les difficultés que pose, pour une commune comme la nôtre, **l'application de la loi SRU**.

Personne ne conteste l'objectif de favoriser le logement social. Mais demander à des communes fortement **végétalisées** de construire toujours davantage, alors même que les épisodes de canicule se multiplient, pose une véritable question de cohérence. Plus que jamais, nous devons préserver nos espaces verts et nos forêts. Les communes comme Bois-le-Roi devraient être considérées comme des **exemples d'équilibre environnemental**, non comme de mauvais élèves auxquels on applique mécaniquement les mêmes règles qu'ailleurs.



Pour autant, nous sommes lucides. Aujourd'hui, la loi s'impose à nous.

Nous avons d'ailleurs reçu un courrier du préfet nous rappelant nos obligations.

J'ai immédiatement choisi de le rendre public. En effet, je considère que les habitants ont le droit d'être pleinement **informés** de la situation.

Nous avons engagé un dialogue avec les services de l'État. Dans un second courrier, le préfet nous a confirmé l'engagement d'une **procédure de constat de carence**, prévue par l'article L.302-9-1 du Code de la construction et de l'habitation.

Les chiffres sont incontestables : entre 2018 et 2023, aucun logement social créé.

Entre 2023 et 2025, 14 logements sociaux seulement ont été réalisés, alors que l'objectif fixé était de 86. Il serait difficile de soutenir qu'il n'existe pas une situation de carence.

Notre responsabilité n'est donc pas de nier la réalité. Elle est d'y répondre avec sérieux et de défendre au mieux les **intérêts** de notre commune.

Nous avons préparé un dossier remis cette semaine au préfet afin d'expliquer notre situation, de justifier les raisons de notre **carence en logements sociaux** et de démontrer notre bonne foi en présentant les actions que nous envisageons de mettre en place prochainement.

Nous avançons sur des solutions reposant sur des bâtiments existants, transformables en logements sociaux.

C'est notamment le cas du **site de Chantemerle**, qui sera rénové pour accueillir 32 logements sociaux. Les propriétaires souhaitent également construire 15 logements supplémentaires sur l'actuel parc de la clinique. Nous avons posé des conditions à cette extension afin d'en atténuer l'impact sur notre environnement et de respecter l'architecture existante.

Sur **le site de la Focel**, il est prévu, selon l'OAP, la réalisation de 60 logements sociaux. Nous veillerons à ce qu'ils soient réalisés sur la partie basse de la parcelle, déjà artificialisée, et qu'ils soient bien intégrés à notre environnement.

Ce dossier adressé au préfet devrait nous éviter de nouvelles amendes et une prise en main de la construction de logements sociaux par la préfecture.

Par ailleurs, en ce qui concerne **l'urbanisme** à Bois-le-Roi, deux dossiers étaient en souffrance et nous n'avons que très peu d'informations à leur sujet : celui de la rue des Sesçois et celui de la rue Michelet. Laissez-moi vous transmettre enfin ces informations.

Pour la **rue des Sesçois**, j'ai écrit à la SEM au début de mon mandat pour lui annoncer mon **opposition** à la construction d'un immeuble sur ce site. D'abord, aucun **logement social** n'y est prévu. Ensuite, le projet est fortement **contesté** par les riverains. Enfin, son **insertion paysagère** n'est pas optimale. La SEM a répondu qu'elle acceptait d'abandonner son projet de construction, mais qu'en contrepartie elle souhaitait être indemnisée de ses frais, qui s'élèvent à ce jour à 1 M€. Une somme que nous n'avons pas les moyens de payer pour cette maison qui, selon les estimations, ne pourrait pas être revendue au-delà de 600 000 €, et probablement beaucoup moins au vu de son état d'abandon actuel. Notre position est simple : nous sommes opposés à ce projet et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il soit modifié.

Pour les constructions prévues à l'angle de la rue Alfred Roll et de **la rue Michelet**, nous avons découvert que la **promesse de vente** avait été signée entre l'ancienne municipalité et FSM, quatre jours seulement avant le premier tour des élections municipales. Ce contrat s'impose également à nous. Il est juridiquement impossible de revenir en arrière, et son annulation nous coûterait beaucoup trop cher.



Nous avons toutefois déjà obtenu des **avancées** très concrètes sur ce dossier. Le contrat prévoyait une surface habitable de 950 m<sup>2</sup>, soit 16 appartements. Il prévoyait aussi un nombre insuffisant de places de stationnement, ce qui aurait aggravé le stationnement sauvage dans la rue. Nous avons obtenu une réduction de la surface habitable à 650m<sup>2</sup>, soit 10 appartements au lieu de 16, avec suffisamment de places de parking intégrées à la construction pour éviter toute augmentation des voitures dans la rue.

Nous avons également demandé qu'une **réflexion architecturale** soit menée afin d'assurer une intégration élégante et harmonieuse des constructions dans le paysage. FSM a accepté nos demandes. L'entreprise révisé désormais son calcul de **rentabilité** et il est probable qu'elle nous demande une **compensation** financière. Si celle-ci est raisonnable et justifiée, nous l'accepterons afin de préserver au mieux le quartier.

Nous ne voulons pas que notre commune se densifie, et surtout pas sans cohérence, sans vision, sans respect de son environnement. Nous voulons un développement maîtrisé, cohérent et respectueux de ce qui fait l'âme de Bois-le-Roi.

Sur les dossiers d'urbanisme déjà engagés, nous défendons la même ligne.

Lorsque des projets nous paraissent excessifs ou mal intégrés, nous cherchons à les faire évoluer.

Lorsque des contrats nous obligent juridiquement, nous négocions pour en réduire l'impact.

Lorsque des marges existent, nous les utilisons.

Lorsque des contraintes s'imposent à nous, nous les affrontons avec lucidité, sans démagogie, sans promesse impossible à tenir, mais avec la volonté d'obtenir des résultats concrets.

C'est cela, gouverner. Ce n'est pas dire non à tout. Ce n'est pas dire oui à tout. C'est savoir distinguer ce qui est nécessaire de ce qui est excessif, ce qui est utile de ce qui est coûteux, ce qui est durable de ce qui est improvisé.

A propos de **la sauvegarde de l'église**, vous savez combien ce type de chantier est complexe à mettre en œuvre. Il y a les contraintes historiques, celles liées aux Bâtiments de France, celles d'une structure fragile qui ne doit pas s'effondrer pendant les travaux, mais aussi la complexité du terrain, liée à la nature de son sol, sans oublier les très probables **trésors archéologiques** qui s'y trouvent enfouis. Heureusement, nous avons déjà beaucoup travaillé sur ce dossier pendant la campagne et nous avançons. Avec prudence et retenue, car il ne s'agit pas d'engager précipitamment des millions d'argent public pour faire n'importe quoi. Il faut faire les choses dans le bon ordre.

Nous avons donc commencé par trouver un **architecte** qui répond aux exigences des Bâtiments de France et à nos capacités financières. Nous l'avons mandaté afin qu'il nous présente des propositions étayées et solides. En attendant, comme l'église a été bâtie sur une succession de sites remontant probablement à l'Antiquité, à l'époque gallo-romaine, **un chantier d'archéologie préventive est proposé à la DRAC** et pourrait être lancé dès l'automne prochain, afin d'identifier toute trace archéologique importante et d'en tenir compte dans le projet. Faute de quoi, le chantier pourrait être bloqué à la moindre découverte significative.

Des Bacots ont créé une association indépendante « **l'association pour la sauvegarde de l'Église Saint Pierre de Bois-le-Roi** » pour vous informer de l'avancement des travaux et éventuellement pour recueillir les dons des particuliers. Et c'est très bien.

De notre côté, nous sommes partis à la recherche de nombreuses **subventions**. Jusqu'ici, elles s'élevaient à 20 % pour les travaux superficiels engagés par la précédente mandature. Nous sommes déjà proches d'obtenir 60 % de subventions, et nous pourrions aller au-delà si nous réussissons à obtenir le classement de l'église au titre des monuments historiques. Nous venons d'en faire la demande.

Grâce à ce chantier, qui sait, Bois-le-Roi va peut-être s'enrichir d'une nouvelle merveille historique.



**Sur la culture** : d'abord, vous expliquez pourquoi nous avons malheureusement dû annuler la fête du printemps cette année. La raison en est simple, son organisation n'avait pas été suffisamment préparé par la précédente mandature. Aucun concept précis. La plupart des commerçants ne souhaitaient pas ou plus y participer. Faute de temps pour tout organiser, mieux valait annuler et repenser un concept festif pour vous offrir une fête de qualité l'année prochaine.

En revanche, nous avons pu travailler sur la **fête de la musique**, nous avons souhaité ouvrir les jardins de la mairie pour accueillir cette belle fête, de nombreux commerçants ont répondu présents, la location d'un château de jeux pour les enfants, des tables et des chaises pour pouvoir dîner confortablement ainsi que des lampions ont été rajoutés.

La fête était belle, conviviale et nous en sommes heureux, car vos retour chaleureux et positifs ont été nombreux.

J'aurai d'autres occasions pour vous parler du **théâtre de verdure** qui arrive fin août, **d'Halloween** et de la **fête de Noël**, mais pour finir, je vous invite à notre prochain événement avec **le cinéma sous les étoiles**, vendredi 3 juillet. Vous pourrez voir sur grand écran, là encore dans le parc de la mairie « la Fanfare », une jolie comédie familiale.

Cette année nous avons convié un traiteur pour vous proposer un repas que nous espérons de qualité et des tables seront dresser pour que là aussi autour du film, nous puissions passer une très belle soirée de rencontre.

**La sécurité d'abord.** Nous préparons une **convention de coopération** avec la police municipale d'Avon. Leurs 6 et bientôt 8 policiers municipaux pourront travailler aussi sur notre commune. Nous allons mettre en place une coopération avec la police ferroviaire. Nous avons commencé à remettre en état l'ensemble du réseau de **vidéoprotection** dont une grande partie était devenue inutilisable car non entretenue par la précédente municipalité.

Nous travaillons à la création d'un **centre de supervision** permettant une gestion plus efficace de la sécurité sur notre territoire.

Pourquoi ces choix ? Parce que la sécurité ne se décrète pas. Elle se construit. Elle repose sur la présence, sur la coordination, sur la capacité à voir, à prévenir, à intervenir. Elle repose aussi sur une coopération intelligente entre les communes, les forces de l'ordre et les services municipaux

**La voirie ensuite.** Une campagne de réparation des chaussées est engagée. Les points dangereux sont traités. Les trottoirs les plus dégradés sont identifiés.

Nous avons choisi une méthode pragmatique : traiter d'abord ce qui présente un risque, puis programmer le reste avec cohérence et transparence.

L'éclairage public est progressivement adapté aux besoins réels des habitants tout en préparant sa modernisation. Il a été calé sur les horaires de train. C'était une décision attendue.

Nous avons également engagé de nouvelles coopérations avec les communes voisines. Parce que l'avenir des collectivités passe aussi par davantage de **mutualisation**, davantage d'efficacité et d'intelligence collective. Nous devons apprendre à travailler ensemble, à partager certaines fonctions, à construire des réponses communes lorsque cela est pertinent. En résumé, créer des transversalités et de la **cogestion** responsable avec nos voisins.

Je veux aussi dire un mot **du plan canicule**. Les épisodes de chaleur extrême ne sont plus des événements exceptionnels. Ils deviennent des réalités récurrentes. Cela change notre manière de penser les équipements publics, les écoles, les espaces de repos, les lieux d'accueil des personnes fragiles. Nous avons donc renforcé les dispositifs de veille, les contacts avec les publics vulnérables, et la coordination entre les services. Il ne s'agit pas de faire de grands discours sur le changement climatique. Il s'agit d'adapter concrètement la commune à ce que vivent déjà les habitants. Un travail sur les capacités d'adaptation des bâtiments est en cours.



Mesdames, Messieurs, Chères Bacottes, Chers Bacots,  
Vous l'avez compris, depuis 100 jours nous avons commencé un **travail de fond**. Il prendra du temps. Il demandera de la persévérance. Il exigera parfois des décisions difficiles. Il nécessitera de la méthode, de la constance et de la clarté.

Mais **l'intérêt général** sera toujours notre boussole.

Je sais que certains aimeraient des **réponses immédiates** à toutes les questions. Je sais que d'autres auraient préféré que nous ne touchions à rien. Je sais aussi que les changements engagés peuvent susciter des interrogations, parfois des inquiétudes, parfois des **critiques**. C'est normal. C'est même sain dans une démocratie.

Si vous avez eu l'impression que notre dynamique de campagne s'était transformée en passivité de la victoire, comme le laisse entendre quelques messages désobligeants postés sur les réseaux sociaux par certains opposants visiblement rancuniers... je vous rassure ; notre **dynamisme** à redoublé depuis le 28 mars. Et je pense qu'après cette présentation vous en serez convaincu.

Nous ne gouvernerons ni dans la peur, ni dans l'immobilisme, ni dans la facilité.  
Nous gouvernerons avec sérieux, avec honnêteté et avec détermination.

Notre objectif n'est pas de faire du bruit. Notre objectif est de produire des résultats.  
Notre objectif n'est pas de multiplier les annonces. Notre objectif est de tenir nos engagements.  
Notre objectif n'est pas de diviser. Notre objectif est de **rassembler** autour de ce qui compte vraiment pour Bois-le-Roi.

En 100 jours nous avons aussi ouvert **le dialogue** avec toutes celles et tous ceux qui en exprimaient le besoin. Nous avons ouvert notre porte à tous et écouté chacune et chacun pour retrouver progressivement une commune apaisée. Si nous voulons préserver au mieux notre si beau et si **agréable village en forêt**, nous le ferons beaucoup mieux tous ensemble, en mettant nos intelligences en commun au lieu de se monter les uns contre les autres ! Cela sera bien utile pour faire face aux grands enjeux qui nous attendent. Unifié, apaisé, nous serons plus fort pour faire bloc et progresser ensemble.

Ces 100 premiers jours ont parfois été difficiles. Ils ont souvent été intenses. Ils ont parfois été éprouvants.

Mais ils ont surtout confirmé une conviction : **Bois-le-Roi dispose d'atouts considérables**.  
Des habitants attachés à leur commune. Des associations remarquables. Des agents municipaux compétents et engagés. Des élus mobilisés. Des forces vives nombreuses. Un cadre de vie exceptionnel. Une histoire. Une identité. Une capacité à se rassembler quand l'essentiel est en jeu.

En septembre nous lancerons une **concertation ouverte** à tous, pour définir les modifications à apporter au PLUI et l'élaboration de mesures pour protéger notre commune.

A l'automne nous vous proposerons une réunion publique d'information entièrement dédié au projet prévu sur la **base de loisirs**, avec le responsable de l'UCPA ainsi que le président de la société « **Bois le Roi loisirs** », société en charge de la rénovation de la base de loisir. Ils vous expliqueront tout ce qu'il y a à savoir sur ce projet.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2027 une réunion publique sera organisé pour vous présenter un point complet sur l'évolution de nos **finances**.

A chaque enjeu majeur pour la commune, nous organiserons des réunions publiques pour vous les présenter et recueillir vos avis.



## **La démocratie cela commence par un partage juste et honnête de l'information !**

Partageons, discutons en connaissance de cause, et lorsque nous avons des désaccords, je m'efforce de les intégrer et les transformer en richesses pour Bois-le-Roi. Voilà ma ligne : Écouter, rassembler et apaiser ! Pour mieux agir. Pour maintenir intact notre plaisir de vivre à Bois-le-Roi !

Depuis 100 jours, nous avons commencé à **remettre Bois-le-Roi sur des bases plus solides**. Nous continuerons avec la même méthode.

**Dire la vérité. Rassembler les bonnes volontés. Protéger la commune. Et agir.**

**Agir pour les enfants. Agir pour les familles. Agir pour les finances.**

**Agir pour le cadre de vie. Agir pour l'avenir.**

Parce qu'au fond, c'est pour cela que vous nous avez élus.

Je vous remercie

Fidèlement,

**Le Maire,**

**Jean-Philippe GUIBERT**

